

**DEPARTEMENT DE LA REUNION  
CENTRE DE GESTION DE LA REUNION**

5, allée de la Piscine  
B.P. 374  
97455 SAINT-PIERRE Cedex

**ARRETE N° 37-2019-CDG  
FIXANT LA LISTE DES  
CORRECTEURS DU CONCOURS  
D'INGENIEUR TERRITORIAL**

---

**LE PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE LA REUNION,**

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- VU le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,
- VU le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,
- VU le décret n° 2016-206 du 26 février 2016 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux,
- VU le décret n° 2018-238 du 3 avril 2018 relatif aux modalités d'organisation des concours externes de certains cadres d'emplois de catégorie A de la fonction publique territoriale pour les titulaires d'un doctorat,
- VU l'arrêté du 27 février 2016 fixant le programme des épreuves des concours externe et interne pour le recrutement des ingénieurs territoriaux et de l'examen professionnel prévu au 1° de l'article 10 du décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,
- VU l'arrêté n°95-2018-CDG du 7 décembre 2018 portant ouverture du concours externe et interne d'Ingénieur Territorial.

**A R R E T E**

Accusé de réception en préfecture  
974-289740128-20190607-37-2019-CDG-AR  
Date de télétransmission : 07/06/2019  
Date de réception préfecture : 07/06/2019

## ARTICLE 1 :

La liste des correcteurs du concours externe et interne d'Ingénieur Territorial est fixée comme suit :

### ➤ REDACTION D'UNE NOTE

#### ♦ Spécialité « Ingénierie, gestion technique et architecture » :

##### Externe :

- **M. Mathieu MASSE** - Ingénieur – Directeur du service Environnement et Développement Durable – Commune de Saint-Paul
- **M. Jérôme TOARD** – Ingénieur en chef – Directeur du service Environnement – CIVIS
- **M. Frédéric FLORICOURT** – Ingénieur principal – Directeur GEMAPI Eau Assainissement – CIVIS
- **M. Teddy GENEVIEVE** – Ingénieur principal – Directeur des Services Techniques – Commune des Avirons

##### Interne :

- **M. Alain CAPARIN** – Ingénieur en chef de classe normale – Directeur du Service Patrimoine et Travaux – Commune du Port
- **Mme Brigitte LAMY** – Ingénieur principal – Collaborateur du Directeur Général des Services – Région Réunion

#### ♦ Spécialité « Infrastructures et réseaux » :

##### Externe :

- **M. Yves FRONTIER** – Ingénieur principal – Directeur Pôle Technique – ILEVA
- **M. Fabrice LANGLADE** – Ingénieur principal – Directeur du Service Infrastructure – CINOR

##### Interne :

- **Mme Soraya ISSOP MAMODE** – Ingénieur en chef de classe normale – Directeur Général Adjoint du Pôle Développement Durable – Commune de Saint-Paul
- **M. Laurent FONTAINE** – Ingénieur principal – Directeur du Service Propreté et Cadre de Vie – Commune de Saint-Paul

#### ♦ Spécialité « Prévention et gestion des risques » :

##### Externe :

- **M. Faiçal BADAT** – Ingénieur principal – Directeur Adjoint - Office de l'eau
- **M. Christian BENARD** : Prévention des Risques Professionnels – CGSS Réunion

#### ♦ Spécialité « Urbanisme, aménagement et paysages » :

##### Externe :

- **M. Pierre GRANGE** – Ingénieur principal – Responsable de la Cellule Aménagement des Espaces Economiques – TCO

Accusé de réception en préfecture  
974-289740128-20190607-37-2019-CDG-AR  
Date de télétransmission : 07/06/2019  
Date de réception préfecture : 07/06/2019

- **M. Christian LAURET** – Ingénieur en chef – Directeur Général Délégué Société Publique Locale – Commune de Saint-Pierre

**Interne :**

- **Mme Sandra BOUQUET TOARD** – Ingénieur principal – en détachement au rectorat

- **M. Philippe ZAMORA** – Ingénieur principal – Directeur du Plan et du SIG – Commune de Saint-Denis

♦ **Spécialité « Informatique et systèmes d'information » :**

**Externe :**

- **M. Bruno LAURET** – Ingénieur principal – Directeur des Systèmes d'Informations – Région Réunion

- **M. Benjamin SCRIVE** – Ingénieur principal – Directeur du Service Modernisation et E-Administration – Conseil départemental

**Interne :**

- **M. Jean-Baptiste PAMARD** – Ingénieur – Directeur des Systèmes d'Informations – CASUD

- **M. Jean-Pierre POTHIER** – Ingénieur en chef – Directeur de l'Innovation et Développement Numérique – Région Réunion

➤ **ETABLISSEMENT D'UN PROJET OU ETUDE (INTERNE)**

♦ **Options « Construction et bâtiment », « Centres techniques » et « Logistique et maintenance » :**

- **M. Alain CAPARIN** – Ingénieur en chef de classe normale – Directeur du Service Patrimoine et Travaux – Commune du Port

- **Mme Brigitte LAMY** – Ingénieur principal – Collaborateur du Directeur Général des Services – Région Réunion

♦ **Options « Voirie, réseaux divers » et « Déplacements et transports »:**

- **Mme Soraya ISSOP MAMODE** – Ingénieur en chef de classe normale – Directeur Général Adjoint du Pôle Développement Durable – Commune de Saint-Paul

- **M. Laurent FONTAINE** – Ingénieur principal – Directeur du Service Propreté et Cadre de Vie – Commune de Saint-Paul

♦ **Options « Urbanisme » et « Paysage, espaces verts » :**

- **Mme Sandra BOUQUET TOARD** – Ingénieur principal – en détachement au rectorat

- **M. Philippe ZAMORA** – Ingénieur principal – Directeur du Plan et du SIG – Commune de Saint-Denis

Accusé de réception en préfecture  
974-289740128-20190607-37-2019-CDG-AR  
Date de télétransmission : 07/06/2019  
Date de réception préfecture : 07/06/2019

♦ Options « Systèmes d'information et de communication », « Réseaux et télécommunications » et « Systèmes d'information géographiques (SIG), topographie » :

- M. Jean-Baptiste PAMARD – Ingénieur – Directeur des Systèmes d'Informations – CASUD
- M. Jean-Pierre POTHIER – Ingénieur en chef – Directeur de l'Innovation et Développement Numérique – Région Réunion

➤ MATHEMATIQUES APPLIQUEES ET PHYSIQUE APPLIQUEE (INTERNE)

- M. William HAMILCARO – Professeur certifié de physiques – Rectorat de la Réunion
- M. Gilles VELIO – Professeur certifié hors classe de physiques appliquées – Rectorat de la Réunion
- M. Kévin PALAMA - Professeur de Mathématiques – Rectorat de la Réunion
- M. Christophe René PAYET - Professeur certifié de Mathématiques – Rectorat de la Réunion

ARTICLE 2 :

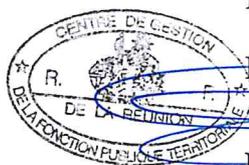
Le présent arrêté sera transmis à Monsieur Le Préfet de la Réunion et affiché au Centre de Gestion de la Réunion.

ARTICLE 3 :

Monsieur Le Directeur Général des Services par intérim du Centre de Gestion de la Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Pierre,

Le - 7 JUIN 2019



Le Président

Léonus THEMOT

Le présent arrêté est certifié exécutoire  
étant transmis en Préfecture le - 7 JUIN 2019  
et affiché le - 7 JUIN 2019  
Le Président.

En application des dispositions du décret n° 65-29 du 11/01/65, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de la publication.

Accusé de réception en préfecture  
974-289740128-20190607-37-2019-CDG-AR  
Date de télétransmission : 07/06/2019  
Date de réception préfecture : 07/06/2019